

# LE PETIT-DUC

LE JOURNAL MENSUEL DES PARENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE-DU-PARC



## École virtuelle 17-18 et 21-22 décembre

En raison du contexte sanitaire actuelle au Québec, le ministère de l'Éducation a pris la décision il y a maintenant une semaine de restreindre l'accès à l'école aux élèves pour les journées du 17-18-21 et 22 décembre prochain.

Au primaire, pour les journées de classe prévues entre le 17 décembre et le 22 décembre inclusivement, les élèves réaliseront des apprentissages à la maison par différents moyens déterminés par l'enseignant (ex. : lectures, travaux, activités, ateliers, suggestions de capsules vidéo, visioconférence, etc.) et leurs enseignantes et enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec eux ainsi qu'un contact direct. Il peut s'agir d'un appel téléphonique, d'une rencontre de groupe, de sous-groupe ou individuelle sur une plateforme virtuelle.

Dans les prochains jours, les enseignants travailleront en équipe cycle à organiser l'offre pédagogique pour ces 4 journées. Le temps consacré à cet enseignement virtuel sera déterminé par les équipes en fonction de l'âge et de la disponibilité des élèves. Un horaire détaillé vous parviendra dans la semaine du 7 décembre concernant le déroulement de ces journées.

**TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL JOIGNENT LEURS VOIX POUR SOUHAITER UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET DE BONNES VACANCES À TOUTES NOS FAMILLES.**

**PROFITEZ DE L'EXTÉRIEUR ET RESTEZ EN SANTÉ, NOUS AVONS HÂTE DE VOUS RETROUVER EN JANVIER.**



## Activités de Noël

Malgré le calendrier scolaire tronqué, le mois de décembre sera ponctué d'activités à l'école primaire de l'Orée-du-Parc.

Dans le respect des règles sanitaires, toute l'équipe-école se mobilisera pour faire briller la magie du temps des fêtes entre nos murs.

Dès le 1<sup>er</sup> décembre, les enfants découvriront dans certains espaces communs, un calendrier faisant le décompte des jours avant Noël. Chaque jour, une pensée proposera un geste bienveillant à réaliser auprès de quelqu'un de son entourage.

Du 1<sup>er</sup> au 9 décembre, les élèves et les membres du personnel pourront enregistrer de petits segments vidéos pour quelqu'un ou un groupe de personnes dans l'école pour lui partager ses vœux de Noël. Un montage vidéo sera créé à partir de leurs créations et sera partagé à l'ensemble de l'école le 16 décembre.

Le 2 décembre prochain, vos enfants sont invités à se vêtir de vert, de rouge et de blanc afin de lancer nos festivités.

Dans le même ordre d'idées, le 9 décembre, toute l'école brillera de tous ses feux puisque les enfants revêtiront leurs plus beaux atouts dans le cadre de la journée « chic » !

Le 11 décembre aura lieu pour tous les niveaux le grand Bingo de Noël, de nombreux prix sont à gagner.

Et finalement, le 16 décembre, la direction offrira aux élèves son traditionnel déjeuner de Noël qui sera, exceptionnellement, servi directement dans les classes cette année. À cette occasion, l'école se met en mode cocooning et les élèves pourront se présenter en pyjama.

À travers ces événements, plusieurs activités seront réalisées spécifiquement dans les classes afin d'égayer le quotidien des enfants et de répandre la magie de Noël partout dans notre école.





CONCOURS

Découvre ton code de vie !

En juin dernier, le conseil d'établissement a adopté le tout premier code de vie de l'école primaire de l'Orée-du-Parc. Nous procéderons en janvier prochain au lancement officiel de notre code de vie et à la mise en place de celui-ci à l'aide de différentes périodes d'enseignement des comportements attendus auprès de nos élèves.

En prévision de ce déploiement, nous vous invitons à participer à un petit concours avec votre enfant. En répondant au petit questionnaire suivant, vous aurez l'occasion de découvrir ensemble le code de vie et vous aurez la chance de gagner un magnifique album à lire avec votre enfant.

https://forms.gle/SXUhp8cTS1TBe5Z6

Le tirage aura lieu le 11 décembre prochain et les gagnants seront annoncés dans l'édition du Petit-Duc de janvier 2021. Deux prix à gagner par niveau, participez en grand nombre!



PSSSST...les réponses au questionnaire se trouvent dans le code de vie imprimé dans l'agenda scolaire! ☺

SERVICE DE GARDE

Informations importantes

ARRIVÉES ET DÉPARTS DES ÉLÈVES

Désormais, nous demandons aux parents d'accompagner leur enfant à l'intérieur de l'école lorsque vous venez conduire votre enfant au service de garde.

Dans le même ordre d'idée, au moment du départ, le parent doit entrer dans l'école pour venir chercher son enfant et attendre à l'intérieur jusqu'à ce que celui-ci soit prêt à quitter. Cette mesure vise à assurer la sécurité de tous les enfants puisque l'éducatrice à l'accueil ne peut assurer la surveillance d'un enfant qui entre seul dans l'école. De plus, avec la pénombre, il est désormais impossible pour l'éducatrice de distinguer les parents à l'extérieur de l'établissement. Il sera donc essentiel pour tous les parents d'apporter leur masque au moment de l'arrivée et du départ de leur enfant.

BESOIN DE GARDE IMPRÉVU

Pour bénéficier du service de garde ou de surveillance des dîneurs, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant à l'un de ces services. Le service de garde et de surveillance des dîneurs ne peut pas répondre aux besoins de garde ou de surveillance de dernière minute. Le service de garde et de surveillance des dîneurs n'est pas une halte-garderie. Vous comprendrez que pour des questions de sécurité et afin de respecter en tout temps les ratios éducateur-enfants il est impossible d'accepter un enfant non inscrit sur une base régulière.

DÉPART HÂTIF

Si vous devez venir chercher votre enfant pour un rendez-vous sur entre 12h30 et 13h40, nous vous demandons d'en aviser le service de garde au préalable : servicedegarde.ecoleprimairelasalle@csmb.qc.ca ou par téléphone au 514-748-4644 poste 3.

Veillez ensuite vous présenter à la porte située à l'extrémité de l'école près de l'avenue Ducas (ancienne porte d'entrée du service de garde). Le secrétariat étant fermé sur l'heure du dîner, vous risquez de ne pas avoir de réponse si vous vous y présentez.

Nous vous invitons également à consulter le guide des règles de fonctionnement du service de garde et de surveillance des dîneurs envoyé par courriel à la fin octobre.

SERVICE DE GARDE D'URGENCE LORS DES JOURNÉES DE CLASSE À DISTANCE DU 17 AU 22 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT

À la demande du ministère de l'Éducation, un service de garde d'urgence sera exceptionnellement offert à l'école aux parents travaillant uniquement lors des journées du 17 au 22 décembre dans un service essentiel. La liste complète des emplois et services essentiels donnant droit à ces services sera publiée prochainement sur le site Québec.ca. Durant ces quatre journées, le service de garde d'urgence sera offert gratuitement aux personnes qui y ont droit. Un sondage à cet effet vous parviendra prochainement.

RAPPELS

C'est l'hiver !

L'hiver s'est finalement pointé le bout du nez. Pour bien en profiter lors de la récréation, voici les règles vestimentaires que les enfants doivent respecter à partir du 7 décembre jusqu'au 28 février :

Préscolaire, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : Tuque, mitaines ou gants, foulard, manteau, bottes et pantalons de neige obligatoires.

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : Tuque, mitaines ou gants, foulard, bottes et manteau obligatoires.

La direction se réserve le droit d'assouplir les règles vestimentaires hivernales lors des journées où la température est plus clémente.

Conseil d'établissement

Il y aura une deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement le jeudi 10 décembre à 19h. Si vous souhaitez communiquer avec la présidente du conseil d'établissement, vous pouvez le faire en complétant le formulaire ci-dessous.

https://forms.gle/fiDVGTJgTpTU2Vsj7

Retards

Depuis quelques semaines, nous remarquons une importante recrudescence des retards à l'école le matin.

Les nombreux retards engorgent inutilement le secrétariat et retardent surtout le début des classes pour l'ensemble des élèves de l'école. Certains enfants ont déjà cumulé plus de 10 retards depuis le début de l'année. Nous vous rappelons que les enfants devraient être dans l'école au son de la cloche de 9h00. Pour le bien-être de votre enfant et celui de tous ses camarades de classe, merci de veiller à ce que votre enfant soit à l'heure lorsque vous venez le conduire le matin.

Dates importantes

- 4 décembre : Journée pédagogique
- 14 décembre : Journée pédagogique
- 23 décembre au 5 janvier : Vacances de Noël
- 6 janvier : Journée pédagogique, Service de garde FERMÉ
- 7 janvier : Retour en classe

Journées de la culture

Dans le cadre des journées de la culture (Une chanson à l'école), les élèves des groupes de musique de M. Pierre-Luc Labelle ont enregistré une chanson audio/vidéo qui est disponible sur les Classroom de chaque classe.